

PUBLIC et EFFECTIF

Toute personne de plus de 16 ans désireuse de développer ses compétences en enseignement de l'équitation et en technique équestre.

Maximum 8 élèves par promotion.

DUREE DE LA FORMATION

490 HEURES SUR 12 MOIS

FICHE FORMATION

COMPETENCES VISEES & OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Devenir ANIMATEUR d'EQUITATION :

- Acquérir les compétences d'animation et de techniques équestres permettant d'entretenir une cavalerie club.
- Acquérir la posture professionnelle pour enseigner l'équitation Galop 1 à 4.
- Être en autonomie sur certaines actions sous réserve de la présence d'un enseignant de niveau 4 (BP JEPS)

Selon le référentiel de la FFE consultable sur www.ffe.com rubrique « découvrir les formations »

STATUTS & PREREQUIS

Statut : STAGIAIRE DE LA FORMATION CONTINUE OU APPRENTISSAGE

Prérequis :

- Avoir 16 ans révolus
- Être titulaire du PSC1 ou équivalences
- Être titulaire du Galop 6 ou galop pour les apprentis
- Être titulaire de la licence de compétition
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique ET à l'enseignement de l'équitation.

MODALITES d'INSCRIPTION & DELAI D'ACCES

- 1) Dossier de candidature téléchargeable sur notre site internet ou envoi postal sur demande au secrétariat, à retourner au moins 15 jours avant les tests d'entrée
- 2) à la réception du dossier de candidature, envoi de la convocation aux tests d'entrée
- 3) Délai de réponse d'admission dans les 15 jours suivant les tests
- 4) Envoi du mail de convocation au premier jour de formation avec toutes les modalités et informations

DEROULE & METHODES PEDAGOGIQUES

Alternance d'une semaine à Nevada et le reste du temps en entreprise chez le maître d'apprentissage.

Alternance de cours théoriques et pratiques.

CONTENU DE LA FORMATION

BLOC n 1

Participer au fonctionnement et à l'entretien de la structure équestre

C1 C1.1 C1.2 C1.3	Contribuer à l'accueil, à l'animation et à la promotion pour optimiser la satisfaction des clients et le fonctionnement de la structure équestre en s'appuyant sur le projet de l'établissement • Participer à l'accueil des publics afin de les informer sur les équidés, les activités de la structure équestre et de les orienter en utilisant les différentes ressources mises à sa disposition • Participer à l'animation en vue de dynamiser la vie de la structure équestre en différenciant les moyens utilisés en fonction des attentes et des caractéristiques des publics • Concourir à la promotion des activités en vue d'optimiser la fréquentation de la structure équestre en les mettant en valeur par un discours et une attitude commerciale adaptés
C2 C2.1 C2.2 C2.3	Participer à l'organisation et à la gestion pour garantir la satisfaction des clients et un fonctionnement optimal de la structure équestre en se référant à la réglementation et aux consignes transmises • Mettre en œuvre le programme d'activités défini pour répondre aux attentes des clients en prenant en compte les objectifs du projet de la structure équestre • Gérer le matériel et les installations afin d'optimiser le déroulement des activités et de garantir la sécurisation des personnes et des pratiques et le bien-être des équidés, en respectant les procédures communiquées • Assurer les tâches courantes de la gestion administrative pour garantir le bon fonctionnement de l'entreprise en respectant les procédures communiquées
C3 C3.1 C3.2 C3.3	Assurer l'entretien des installations et du matériel de la structure équestre pour garantir leur durée de vie et leur disponibilité en respectant la réglementation et la sécurité • Evaluer l'état du matériel et des installations pour réaliser ou proposer les réparations ou remplacements nécessaires en veillant à la sécurité des pratiquants, des équidés et des tiers • Mettre en œuvre un programme d'entretien régulier du matériel et des infrastructures pour garantir leur bon fonctionnement et leur durée de vie en respectant les procédures internes communiquées • Mettre en œuvre un plan de sécurisation de la structure équestre pour garantir la sécurité des pratiquants en respectant les normes professionnelles et d'hygiène et en formulant des propositions d'amélioration



BLOC n 2

Animer et encadrer les activités équestres en sécurité

C1 C1.1 C1.2 C1.3	Construire des situations d'apprentissage des activités équestres adaptées aux besoins des pratiquants pour permettre leur progression en s'appuyant sur les outils mis à sa disposition - Repérer les acquis des cavaliers pour situer leur niveau au regard du plan fédéral de formation en exploitant les informations collectées -Choisir des mises en situation adaptées au niveau des cavaliers pour les faire progresser en mobilisant un répertoire d'exercices variés et éprouvés - Enrichir son répertoire de situations d'apprentissage pour s'adapter à de nouveaux contextes en tirant parti de son expérience professionnelle et des retours qui lui sont faits
C2 C2.1 C2.2 C2.3	Conduire une séance d'équitation en sécurité pour optimiser la progression des pratiquants en garantissant le bien-être équin - Mettre en œuvre une démarche pédagogique adaptée pour optimiser la progression des cavaliers en tenant compte de leurs caractéristiques, du contexte de l'activité et des évolutions en cours de séance. - Animer la séance en vue de développer la confiance, la motivation et l'engagement des cavaliers en adoptant une posture et une communication adaptées aux caractéristiques du public encadré - Evaluer son action pour améliorer sa pratique pédagogique en analysant le déroulement de la séance
C3 C3.1 C3.2 C3.3	Sécuriser les pratiques équestres pour garantir l'intégrité physique et morale des cavaliers, des équidés et des tiers en respectant les procédures établies - Prévoir les conditions d'une pratique sécurisée et respectueuse du bien-être équin afin d'anticiper et prévenir les risques pour les pratiquants, les équidés et les tiers en tenant compte des caractéristiques et du niveau du public, des particularités de la cavalerie et du contexte de l'activité - Veiller à la sécurité des pratiquants, des équidés et des tiers pour garantir leur intégrité physique et morale en respectant les procédures de sécurité et en adaptant les consignes de sécurité et/ou le déroulement de l'activité - Evaluer son action pour conduire une démarche d'amélioration continue de la sécurité et du bien-être équin en analysant la préparation et le déroulement de l'activité



BLOC n 3

Assurer le travail d'entretien et la gestion de la cavalerie d'école dans le respect de son bien-être

C1 C1.1 C1.2 C1.3	Réaliser les soins des équidés afin de garantir leur santé et leur intégrité physique et morale en mettant en œuvre les mesures sanitaires adaptées • -Évaluer l'état physique et moral des équidés pour adapter les soins à leurs besoins en se préoccupant de leur bien-être et de leur sécurité • Assurer les soins quotidiens des équidés pour favoriser leur bien-être en mobilisant les connaissances et techniques adaptées • Appliquer les procédures et la réglementation en vigueur pour assurer le convoyage d'équidés en garantissant leur bien-être et leur sécurité
C2 C2.1 C2.2 C2.3	Assurer le suivi de la cavalerie d'école pour garantir son bien-être et son intégrité physique et morale en respectant les consignes transmises • Prendre en compte les particularités de chaque équidé pour en assurer le suivi et en mobilisant les connaissances spécifiques à l'espèce équine • Affecter la cavalerie d'école pour préserver son intégrité en prenant en compte le planning établi, le niveau de dressage et le comportement • Rendre compte de l'emploi d'un équidé d'école pour adapter le programme de travail en prenant en compte son état de forme et son niveau de dressage
C3 C3.1 C3.2 C3.3	Conduire le travail d'entretien de la cavalerie d'école en vue d'une utilisation optimale par les pratiquants en préservant son intégrité physique et morale • Mettre en œuvre en sécurité le travail non monté d'un équidé d'école en vue de maintenir une utilisation adaptée par les pratiquants en respectant les modes d'apprentissage des équidés • Mettre en œuvre en sécurité le travail monté d'un équidé d'école sur le plat en vue de maintenir une utilisation adaptée par les pratiquants en respectant les modes d'apprentissage des équidés • Mettre en œuvre en sécurité le travail monté d'un équidé d'école à l'obstacle et en terrain varié en vue de maintenir une utilisation adaptée par les pratiquants en respectant les modes d'apprentissage des équidés



MODALITE D'EVALUATION

Les sessions de certification permettant la délivrance de la certification professionnelle mentionnée au I.1 peuvent se dérouler selon 2 modalités :

- Par la voie des blocs de compétences (chaque bloc peut être validé indépendamment)
- Par la voie de la validation des acquis de l'expérience.

1. Épreuve certificative du BLOC1 - Participer au fonctionnement et à l'entretien de la structure équestre

Modalité unique : Production et soutenance d'un rapport de stage

La réussite de cette modalité permet de valider le BC1.

Organisation :

- La certification a lieu en session officielle, assurée par deux évaluateurs du jury (mentionnés au III-1).
- Elle évalue les compétences C1, C2 et C3 du BC1, selon la grille d'évaluation 1 (annexe 4).

a) Rapport de stage (document écrit - 10 pages maximum)

À transmettre par voie électronique avant la session, dans les délais fixés à l'inscription.

Le rapport doit respecter les critères d'un écrit professionnel (orthographe, syntaxe, mise en page, sommaire, pagination...).

Contenu :

1.Présentation synthétique de l'entreprise (2 pages max) :

- Implantation, infrastructures, matériel
- Organigramme, fonctions de l'équipe
- Projet de la structure, activités, publics accueillis

2.Description et bilan critique des activités menées dans :

- L'accueil du public
- La promotion des activités
- L'animation de la structure

3.Présentation détaillée d'une action conduite par le candidat, illustrant sa contribution.

4.Copie de l'attestation de stage (annexe 6).

b) Présentation orale (5 minutes maximum)

Le candidat expose les enseignements tirés de son expérience de stage dans les domaines cités.

Il peut utiliser les supports de son choix.

c) Entretien avec les évaluateurs (15 minutes maximum)

Basé sur le rapport, la présentation et l'expérience du candidat, cet échange permet d'évaluer l'ensemble des compétences du BC1

2. Épreuve certificative du BLOC2 - Animer et encadrer les activités équestres en sécurité

La certification du BC2 se déroule lors d'une session officielle, évaluée par deux membres du jury (mentionnés au III-1).

Elle vise à apprécier les compétences C1, C2 et C3 du BC2, selon la grille d'évaluation 2 (annexe 4).

Modalité : Mise en situation professionnelle - Conduite de séance en sécurité

Le candidat conduit une séance destinée à au moins 4 cavaliers, de niveau Galop 4 maximum.

a) Carnet de bord

Pendant son stage de mise en situation professionnelle, le candidat constitue un carnet de bord récapitulant les groupes et séances encadrés, selon le modèle de l'annexe 8.

b) Préparation de la séance

- Le public et le niveau sont communiqués au candidat 30 minutes avant le début.
- Le candidat remet son carnet de bord aux évaluateurs.
- Il dispose de ces 30 minutes pour :
 - Préparer sa séance,
 - Aménager l'aire d'évolution,
 - Prendre en charge les cavaliers.
- Le thème de la séance est indépendant du contenu du carnet de bord.
- Aucun plan de séance écrit n'est remis aux évaluateurs.
- Le candidat peut bénéficier d'un aide pour manipuler le matériel lors de l'aménagement.

c) Conduite de la séance (20 minutes maximum)

Le candidat anime une séance en sécurité, intégrant :

- Un aménagement du milieu et/ou des situations ludiques,
- Une participation active des cavaliers,
- Des apprentissages en lien avec le plan fédéral de formation du cavalier.

MODALITE D'EVALUATION

d) Phase d'analyse et d'échange

1. Analyse (5 minutes maximum)
2. Après la séance, le candidat présente une analyse de son action (sans échange avec les évaluateurs).
3. Exposé et échange (10 minutes maximum)
 - Les évaluateurs choisissent dans le carnet de bord une autre situation (niveau et/ou public différent).
 - Le candidat expose :
 - Les raisons du choix de cette situation,
 - Les consignes données,
 - Les apprentissages développés chez les cavaliers.
 - À partir de cet exposé, les évaluateurs engagent un échange sur la pratique pédagogique du candidat.

3. Épreuve certificative du BLOC3 - Assurer le travail d'entretien et la gestion de la cavalerie d'école dans le respect de son bien-être

Conditions d'accès

Pour s'inscrire au BC3, le candidat doit détenir :

- L'attestation de réussite au module A de la Capacité détenteur d'équidé, délivrée sur le Campus FFE.

Modalités de certification

La certification du BC3 repose sur deux modalités :

le candidat doit valider les deux pour obtenir le bloc de compétences.

1. Mise en situation professionnelle - Entretien et gestion de la cavalerie et convoyage d'équidés

- Évaluation réalisée lors d'une session de certification, par deux évaluateurs membres du jury (mentionnés au III-1).
- Elle permet d'évaluer les compétences C1 et C2 du BC3, selon la grille d'évaluation 3-1 (annexe 4).

Déroulement :

- a) Le candidat remet au début de l'épreuve une copie de l'attestation de stage (annexe 6).
- b) Il tire au sort un cas pratique portant sur les compétences C1 et C2.
- c) Il met en œuvre le cas pratique, suivi d'un entretien visant à évaluer la maîtrise des compétences concernées.

 Durée totale : 15 minutes maximum.

MODALITE D'EVALUATION

2. Mise en situation professionnelle - Démonstrations techniques

- Cette modalité évalue la compétence C3 du BC3 selon le référentiel.
- Elle est réalisée en session de certification devant deux évaluateurs membres du jury (III-1).
- Pour valider cette modalité, le candidat doit réussir les trois démonstrations techniques suivantes :
 - a) Travail à pied en longe
 - Durée : environ 10 minutes
 - Réalisé selon les conditions de la grille d'évaluation 3.2.1 (annexe 4)
 - b) Travail monté sur le plat
 - Durée : environ 10 minutes
 - Réalisé selon la grille d'évaluation 3.2.2 (annexe 4)
 - c) Travail monté à l'obstacle
 - Durée : environ 10 minutes
 - Évalué selon la grille 3.2.3 (obstacle) figurant à l'annexe 4

EQUIVALENCES & PASSERELLES

Le candidat titulaire d'une certification, titre ou résultat sportif figurant dans la colonne de gauche du tableau ci-dessous :

- est dispensé des exigences préalables à l'entrée en formation ou de la modalité de certification correspondante ;

et/ou

- obtient par équivalence le bloc de compétences correspondant

EQUIVALENCES & PASSERELLES

Vous avez Obtenu	Équivalences dans l'AE	Exigences préalables à la mise en situation pédagogique	BC 1	BC 2	BC 3	
					Mise en situation prof	Démonst. * techniques
Titre à finalité professionnelle animateur assistant d'équitation (AAE)		X	X	X	X	
UC 1 de l'AAE		X	X			
UC 2 + UC 3 de l'AAE		X		X		
UC 4 de l'AAE		X			X	
UC 1 + 5 de l'AAE		X	X		X	
Titre à finalité professionnelle accompagnateur de tourisme équestre (ATE) délivré après le 13/11/2009		X	X		X	X
Degré 2 ou supérieur délivré par la FFE						X
CEP 2 ou supérieure délivrée par la CPNE-EE						X
CQP ASAE délivré par la CPNE- EE pendant la période d'enregistrement au RNCP		X	X	X	X	X
CAPA palefrenier soigneur délivré par le MAA					X	
Bac professionnel CGEH délivré par le MAA			X		X	
Bac professionnel Conduite et gestion de l'entreprise agricole - option Production du cheval délivré par le MAA			X		X	
Brevet fédéral de Soigneur Animateur de Club Équestre délivré par la FFE					X	Dispense DT « Longe »

SUITE DU PARCOURS & DEBOUCHES

Suite possible : diplôme de niveau 4 :
BPJEPS Equitation

Emploi en tant que animateur d'Equitation
sous couvert d'un BPJEPS

COUT DE LA FORMATION

Devis sur demande

Parcours complet : 6700€

En apprentissage, votre formation est
totalement prise en charge et vous
touchez votre salaire mensuel d'apprenti.
Votre maître d'apprentissage touche des
aides financières.

ACCESSIBILITE

Selon les demandes, des adaptations et
des aménagements seront mis en œuvre
en fonction des besoins (mise en relation
avec nos partenaires)

Bâtiments accessibles aux Personnes à
Mobilité Réduite

HERBEGEMENT TRANSPORT REPAS

Nous contacter.

TAUX DE SATISFACTION

Nevada Mountain Paddock s'engage à communiquer sur tous les taux de satisfaction
et de résultats de ses apprenants.

Les résultats d'insertion des diplômés des ministères sont suivis et publiés sur la
plateforme officielle InerJeunes, qui évalue chaque année l'insertion professionnelle et
la poursuite d'études des jeunes issus de la voie professionnelle.

<https://inerjeunes.education.gouv.fr>